

Pourquoi et comment :

Faire qualifier mes
chambres d'hôtes ?



C'EST QUOI UNE CHAMBRE D'HÔTES RÉFÉRENCE® ?



Il n'existe pas en France pour les chambres d'hôtes de classement mis en place par l'Etat, à la différence des autres types d'hébergements touristiques.

L'objectif de Chambre d'hôtes référence® est d'apporter la possibilité aux chambres d'hôtes non labellisées de garantir à leurs clients la qualité de leur prestation tout en contribuant à l'amélioration de la qualification de l'offre d'hébergement touristique de la destination. Chambre d'hôtes référence® n'a donc pas vocation à remplacer les labels, mais d'être une solution pour les exploitants soucieux de qualifier leur offre mais ne souhaitant pas adhérer à un label.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Une qualification volontaire valable 5 ans
- Une affiliation gratuite à l'Agence Nationale des Chèques Vacances
- Un repère de visibilité, d'équipements, de confort et de qualité pour mes clients
- Un référencement par l'Office de Tourisme

QUELLE EST LA PROCÉDURE ?

- ✔ Je complète la "demande de visite" et la retourne accompagnée de mon récépissé de déclaration en mairie à ma référente veronique.paul@grandavignon.fr qui me l'aura remis lors de ma demande.
- ✔ Véronique me propose un rendez-vous. Le jour de sa visite, mon hébergement sera identique à un jour d'arrivée de clients (lits faits, linge disposé dans les salles de bain, petit déjeuner, ...).

À noter : c'est tout ou rien ! Soit toutes les chambres sont qualifiées, soit aucune.

- ✔ Une fois la visite effectuée, ma référente transmet le dossier complet à la commission d'attribution pour validation.
- ✔ Si l'avis est favorable, je reçois par courrier une attestation à conserver et un certificat de qualification, ainsi que les informations relatives aux moyens de communication liées à Chambre d'hôtes référence®. Le certificat devra être mis à disposition de mes clients, dans chaque chambre, soit par l'affichage sur le mur, une porte, soit par la mise à disposition de celui-ci avec la documentation existante.
- ✔ Combien ça coûte ? Je m'acquitte de 90€ (pour 1 chambre), jusqu'à 150€ (pour 5 chambres).

À L'AIDE !

Je veux m'engager dans une démarche de qualification, quelles sont les aides ? Contactez votre référente partenariat qui vous guidera.



Votre référente partenariat

Véronique Paul

veronique.paul@grandavignon.fr

04.88.54.56.21

06.24.34.33.26